

## Master mention Sciences politiques

### Spécialité "MASTER 2 COOPERATION INTERNATIONALE ET ONG"

#### Responsables :

M. Thomas Ribémont, Maître de conférences en sciences Politiques [thomasribemont@hotmail.com](mailto:thomasribemont@hotmail.com)

et

Mme Christel Cournil, Maître de conférences en droit public (HDR) / [christelcournil@yahoo.fr](mailto:christelcournil@yahoo.fr)

#### Secrétariat

Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales

Bureau H 214

99 avenue JB Clément - 93430 Villetaneuse

☎ : 01 49 40 33 05

[m2coop.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m2coop.dsps@univ-paris13.fr)

#### Objectifs & débouchés

L'objectif de ce Master 2 Coopération internationale et ONG (recherche et professionnel) est de former des étudiants à une **pratique courante et concrète de la coopération internationale**, ce qui suppose une bonne connaissance du droit international applicable aux différents enjeux de coopération (droits de l'homme, humanitaire, environnement), ainsi que du milieu et des pratiques des organisations multilatérales et des acteurs non gouvernementaux dans ces domaines.

Au **plan professionnel**, cette formation vise notamment à préparer les étudiants à travailler dans des ONG en matière de protection des droits de l'homme, de sauvegarde de l'environnement et ou encore d'action humanitaire. La dimension généraliste du Master 2 peut permettre aux étudiants désireux d'intégrer (ou de créer) une ONG d'occuper des postes aussi divers que logisticien, chargé de communication, responsable de zone géographique, par exemple.

D'autres possibilités s'offrent aussi aux étudiants formés par ce Master 2 : intégrer une collectivité territoriale (ville, département ou région) investie ou désireux s'investir dans des activités de coopération décentralisée internationale, se préparer aux concours nationaux (Quai d'Orsay) et internationaux (organisations internationales) de la fonction diplomatique, occuper des postes de mécénat humanitaire ou environnemental d'entreprise privée, postuler aux métiers de la communication et du journalisme sur les questions internationales, occuper une fonction d'attaché parlementaire avec une spécialisation sur l'international, etc.

#### Descriptif pédagogique

Le Master 2 propose une formation à la fois théorique et pratique en lien avec la coopération internationale et les ONG :

- Les enseignements **théoriques**, dont certains en anglais, combinent des approches historiques, de science politique et de droit des organisations internationales afin de saisir la complexité de l'encadrement institutionnel et juridique des pratiques de la coopération internationale. Ceci permet aux étudiants d'élaborer leurs projets professionnels en toute connaissance des dispositifs existants de soutien institutionnel et financier aux pratiques de la coopération internationale mais aussi des règles qui régissent ces pratiques de la coopération.

- Les enseignements **pratiques** abordés dans ce Master 2 (environnement, droits de l'homme, humanitaire, coopération décentralisée) sont assurés par des **professionnels d'organisations** reconnues dans ces divers champs d'activité (Action contre la Faim, Samusocial International, Care, Amnesty international, 4D, ARRICOD Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales, Médecin sans frontière, par exemple) ou par des spécialistes de ces domaines.

- Le **stage** de fin d'étude d'une durée de trois mois (dans une ONG, une organisation intergouvernementale, un ministère ou une collectivité territoriale impliqués dans une activité internationale, une entreprise développant une activité de mécénat international, etc.) permet de tester l'**adaptabilité professionnelle** des étudiants en fin de formation. Le stage donne lieu à une soutenance en anglais ou français.

- Un **mémoire** (80 pages environ) est assuré par les étudiants tout au long de l'année universitaire en français ou en anglais. Ce mémoire doit permettre aux étudiants d'approfondir un thème qui les intéresse en vue de leur prochaine activité professionnelle ou de recherche.

**Conditions d'admission**

Accès direct : les titulaires du M1 Relations et Echanges Internationaux (M1 REI), Mention Science Politique de l'UFR DSPTS

Procédure de candidatures externes :

- les titulaires d'un Master 1 ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD en droit, sociologie, sciences politiques, AES, sciences économiques, histoire, géographie, géopolitique, LEA.

- les professionnels bénéficiant d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

L'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables de la formation en fonction des places disponibles :

1. Dossier universitaire comportant un C.V. détaillé, une lettre de motivation, le relevé des notes du baccalauréat, des 3 années de licence et de master 1 ; (admissibilité)
2. Entretien oral avec le jury composé de l'équipe enseignante (admission).

**Descriptif des Unités d'Enseignement**

(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>175 H</b>	<b>30 ECTS</b>
<b>UE1 : COOPERATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (1)</b>	<b>55 h</b>	<b>12</b>
<b>Theory and Practice of International Cooperation</b> (M. Fayad, ACF)	15 h	4
<b>Droit des organisations internationales</b> (Mme Fabregoule, MCF de droit public)	20 h	4
<b>Political Sociology of International NGOs</b> (M. Pecoud, Professeur de sociologie)	20 h	4
<b>UE2 : ACTION HUMANITAIRE ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE</b>	<b>60 h</b>	<b>10</b>
<b>Humanitarian Action in the context of armed conflicts</b> (M. Fayad, ACF)	10 h	1
<b>Genre et action non gouvernementale</b> (Mmes Hagege et Moussié, chargées de cours en sociologie)	10 h	2
<b>L'action non-gouvernementale en matière de lutte contre l'exclusion sociale</b> (Samu Social, coordonné par Mme Laisney)	10 h	1
<b>Politique et technique de l'action humanitaire</b> (Module collectif Action contre la faim)	26 h	4
<b>Sociologie de l'action collective</b> (M. Ribemont, MCF en sciences politiques)	10 h	2
<b>UE3: ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT (1)</b>	<b>50 h</b>	<b>8</b>
<b>Global ecopolitics</b> (M. Gemenne, chercheur en sciences politiques)	20 h	4
<b>Politique européenne de développement</b> (Mme Cournil, MCF en droit public)	10 h	2
<b>English : Environmental and Development Law</b> (Mme Ganapathy-Doré, MCF d'Anglais)	10 h	1
<b>Climate Change Adaptation and Development</b> (Mme Ceinos, Care)	10 h	1
<b>UE4 : METHODOLOGIE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>10 h</b>	
<b>Méthodologie de la recherche</b> (M. Ribemont, MCF en sciences politiques)	3 h	-
<b>Insertion professionnelle</b> (M. Martinez, chargé de cours)	3 h	-
<b>Construction d'un réseau professionnel</b>	4 h	-

SEMESTRE 4	172 h	30 ECTS
<b>UE5 : COOPERATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (2)</b>	<b>32 h</b>	<b>5</b>
<b>International Governance of Migration</b> (M. Gemenne, chercheur en sciences politiques)	12 h	2
<b>Law, society and social movement / droit, société et mouvements sociaux</b> (M. Prete, MCF de sociologie)	10 h	2
<b>English : International Organisations</b> (Mme Fine, chargée de cours en anglais)	10 h	1
<b>UE6 : JUSTICE, DROITS DE L'HOMME ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE</b>	<b>52 h</b>	<b>6</b>
<b>La protection internationale et européenne des droits de l'Homme</b> (Mme Sinou, chargée de cours en droit public)	20 h	3
<b>Justice pénale internationale</b> (M. Ribemont, MCF en sciences politiques et Amnesty International)	10 h	1
<b>Action non gouvernementale en matière de défense des droits de l'Homme</b> (Amnesty international, coordonné par Mme Coudriou)	12 h	1
<b>English: Human Rights / Humanitarian Field</b> (Mme Ganapathy-Doré, MCF d'Anglais)	10 h	1
<b>UE7 : COOPERATION DECENTRALISEE, MONTAGE DE PROJETS ET RSE</b>	<b>60 h</b>	<b>7</b>
<b>Relations internationales et collectivités territoriales</b> (Mme Idhamou, ARRICOD)	12 h	2
<b>Opérateurs et ingénierie de projets de coopération internationale</b> (M. Ribemont, MCF en sciences politiques)	18 h	2
<b>Gestion financière des ONG</b> (Mme Colin, MSF) (cours mutualisé)	20 h	2
<b>Human Rights as a Corporate Social Responsibility</b> (Mme Abadie, MCF de droit privé, Université Paris Sud)	10 h	1
<b>UE8 : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT (2)</b>	<b>28 h</b>	<b>5</b>
<b>Droit international et européen de l'environnement</b> (Mme Cournil, MCF en droit public)	20 h	3
<b>Nouveaux médias et blogosphère en matière de développement durable</b> (Mme Tuuhia, Association 4D)	4 h	1
<b>Projet professionnel en matière de développement durable</b> (Mme Tuuhia, Association 4D)	4 h	1
<b>UE9 : MEMOIRE, STAGE, PROJET COLLECTIF</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
<b>Mémoire</b>	-	4
<b>Soutenance stage</b>	-	2
<b>Conduite de projet collectif</b>	-	1

**Descriptif détaillé des enseignements**  
**(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)**

**SEMESTRE 3**

**UE1 : COOPÉRATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (1)**

***Theory and Practice of International Cooperation***

Ce cours se veut une introduction générale à la problématique de la coopération et du multilatéralisme dans les relations internationales. Après avoir remis en perspective la genèse des pratiques contemporaines du multilatéralisme et avoir comparé leur degré variable d'institutionnalisation (organisations internationales, régimes internationaux, droit international), il confronte ces pratiques aux différentes théories des relations internationales sur la coopération internationale (réalisme et libéralisme notamment). L'efficacité de la coopération internationale est ensuite évaluée de manière plus opérationnelle sur les registres de la sécurité collective, des droits de l'homme, de l'humanitaire et de la protection internationale de l'environnement.

***Droit des organisations internationales***

Les organisations internationales, sujets dérivés du droit international jouent un rôle particulièrement important sur la scène internationale contemporaine. Ces organisations qui présentent des caractéristiques juridiques propres tant en matière de création, de fonctionnement ou d'élaboration des normes, sont nombreuses mais un nombre particulièrement significatif s'agrègent autour de l'ONU et constituent des institutions spécialisées ou autres agences, importantes en matière de coopération. Outre des aspects juridiques théoriques, le cours portera donc également sur l'étude de certaines d'entre elles, les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres et avec l'ONU qui *via* son conseil économique et social notamment, organise leur coordination et leur coopération.

***Political Sociology of International NGOs***

Ce cours, en anglais, vise à appréhender la nébuleuse des ONG internationales actives dans de très nombreux domaines de « solidarité transnationale » : développement, humanitaire, droits de l'homme, protection de l'environnement, etc. Il cherche à éclairer la genèse de ces organisations, leurs dynamiques de développement en phase avec la montée de formes transnationales de solidarités et de militantisme, leur institutionnalisation croissante en termes organisationnels et de coopération avec les gouvernements et les organisations internationales.

**UE2 : ACTION HUMANITAIRE ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE**

***Humanitarian Action in the context of armed conflicts***

Cet enseignement revient sur les nouveaux conflits et sur la place des acteurs humanitaires dans ce cadre. Il s'intéresse aussi de manière concrète aux outils et aux pratiques que développent les ONG dans des contextes de conflit.

***Genre et action non gouvernementale***

Ces études en science politique de Genre devenant de plus en plus centrales, ce cours revient de manière synthétique sur la façon dont sont intégrées les problématiques de genre dans l'action non gouvernementale.

***L'action non-gouvernementale en matière de lutte contre l'exclusion sociale***

L'abord de la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain se situe à la croisée de l'action humanitaire d'urgence et du développement humain et social durable. Elle mobilise l'intervention d'un champ professionnel pluridisciplinaire et est investie par une diversité d'acteurs, publics, parapublics et associatifs. Sur la base des expériences du Samusocial International, ce cours vise à mieux comprendre d'une part, les formes vécues de l'exclusion, avec, notamment, une approche spécifique de la problématique des enfants et jeunes de la rue, d'autre part, les enjeux, pour les ONG, de l'aide au développement de politiques sociales et urbaines, et enfin, les formes de l'intervention Samusocial auprès des personnes en grande exclusion. En outre, dans l'optique de favoriser la découverte concrète d'un dispositif d'intervention et de ses usagers, une participation à une maraude de nuit avec les Équipes Mobiles d'Aide (EMA) d'un Samusocial pourra être proposée aux étudiants qui le souhaitent, dans les limites des capacités d'accueil des Samusociaux pouvant être sollicités.

**Politique et technique de l'action humanitaire**

Sur la base d'interventions de professionnels, occupant des postes stratégiques au sein de l'ONG Action Contre la Faim (ACF), ce cours présentera les différents acteurs du champ humanitaire, les principes de responsabilité des ONG, les conditions d'intervention dans le cadre de conflits, ainsi que le cadre stratégique et les techniques de l'action humanitaire d'ACF.

**Sociologie de l'action collective**

Cet enseignement revient sur les fondements de l'analyse de l'action collective. Il revient notamment sur la question de la participation politique, sur les logiques de l'engagement, la sociologie des groupes d'intérêt, ainsi que sur les évolutions contemporaines des répertoires d'action collective.

**UE3: ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (1)****Global ecopolitics**

Cet enseignement en anglais adopte une perspective globale dans l'analyse de la formulation et de la mise en œuvre des politiques internationales de l'environnement. Compte tenu de la nature des problèmes environnementaux, il convient de ne pas segmenter les différents échelons de l'échelle spatiale et de l'organisation politique. En commençant par une évaluation de la crise écologique à l'échelle mondiale, le cours examine les différentes postures théorico-pratiques qui animent le débat sur les politiques environnementales, avant d'analyser en détail les différents types d'acteurs de ces politiques et les modalités de leur élaboration. Les problèmes soulevés par les régimes environnementaux sont examinés à la fois de façon synthétique (négociation, mise en œuvre et efficacité) et à travers l'étude de certains régimes les plus significatifs (climat, biodiversité, ozone, forêts tropicales). Enfin, les principaux enjeux transversaux seront abordés (rôle du Tiers Monde, relation environnement/commerce, rôle de l'UE, rôle des acteurs privés et nouvelles formes de gouvernance).

**Politique européenne de développement**

Plus de la moitié des fonds visant à aider les pays en développement proviennent de l'UE et de ses États membres, ce qui fait de l'UE le principal pourvoyeur d'aide au monde. Dans ce contexte, ce cours a pour objectif de présenter les grandes lignes de cette politique. Dans une dimension historique, il sera montré la « progressivité » de cette politique ; si elle concernait à l'origine uniquement les pays et territoires d'outre-mer associés à l'UE, elle a été étendue pour inclure l'ensemble des pays en développement. Aujourd'hui, les fondements de la coopération au développement sont posés par le Traité sur le fonctionnement de l'UE. Il sera analysé le contenu de l'aide internationale au développement qui constitue l'un des quatre principaux volets de sa politique extérieure. Seront présentés les plus importants objectifs sectoriels affichés par l'UE ainsi que ses principaux partenaires de coopération.

**English : Environmental and Development Law**

Ce cours initie les étudiants aux concepts fondamentaux du droit de l'environnement en anglais et à la réalité socio-économique (démographie, biodiversité, changement climatique, souveraineté en arctique et en antarctique, traitement des substances toxiques ou dangereuses, pollution de la terre, de l'air et de la mer, désertification et dommages nucléaires) à laquelle sont confrontés les législateurs. Nous étudierons à travers des exemples concrets comment le droit à l'environnement est mis à l'œuvre et appliqué sur le plan, local, national et international.

**Climate Change Adaptation and Development**

Ce module en anglais permettra aux élèves de mieux comprendre quel est l'impact du changement climatique dans les pays en développement et sur l'action humanitaire et de découvrir quels outils et approches peuvent être utilisés pour améliorer les pratiques des professionnels du développement dans un contexte climatique changeant.

**UE4 : MÉTHODOLOGIE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE****Méthodologie de la recherche, Insertion professionnelle, Construction d'un réseau professionnel**

Ce cours doit permettre aux étudiant(e)s d'apprendre à construire leur mémoire de recherche et leur rapport d'activité ainsi qu'à rédiger un *curriculum vitae* opératoire et les différents documents utiles pour leur future insertion professionnelle. Enfin, les étudiant(e)s seront amené(e)s à faire des simulations pour préparer leurs entretiens d'embauche et à constituer des recherches pour construire un réseau professionnel pour leur future recherche d'emploi.

## SEMESTRE 4

## UE5 : COOPÉRATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (2)

**International Governance of Migration**

In the last decades, international migration has been a matter of increased interest for both policy-makers and scholars. It has brought new landscapes and practices to receiving countries, but also challenges and difficulties. However, most migration studies have adopted a Euro-centrist perspective on the topic, despite most of migration movements happening within Africa, Asia and South America. Furthermore, migration has long been considered as a movement that should be mitigated rather than encouraged. It is only now that we realise that migration processes can be beneficiary for both sending and receiving countries. Therefore, this seminar aims to look at the bigger picture of migration, and assess the gains that countries and societies can retrieve from the process. It is intended for students with a general interest in the topic, and a desire to call into question their perceptions of immigration.

**English : International Diplomacy**

Ce cours d'anglais vise à initier les étudiants à la terminologie spécifique de la diplomatie en vue de les sensibiliser aux nuances sémantiques dans les négociations, leur apprendre à analyser des documents en anglais (résolutions de l'ONU, discours des décideurs, communiqués de presse contrastés avec des articles de journaux), à rédiger des lettres et des résolutions dans un anglais correct et à présenter des discours en anglais à travers des jeux de simulation. Les théories anglo-saxonnes de relations internationales y seront également abordées.

**English : International Organisations**

Ce cours d'anglais vise à initier les étudiants à la terminologie spécifique des organisations internationales en vue de les sensibiliser aux nuances sémantiques et leur apprendre à analyser des documents en anglais. Les cas pratiques et les domaines étudiés pourront varier en fonction des intervenants.

## UE6 : JUSTICE, DROITS DE L'HOMME ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE

**La protection internationale et européenne des droits de l'Homme**

Ce cours a pour but de transmettre aux étudiants le cadre juridique normatif international en matière de protection des droits de l'homme. Un point de vue comparatiste sur les conceptions en matière de droits de l'homme éclairera le débat sur l'universalisme versus le « relativisme culturel » en matière de droits de l'homme. Le deuxième temps de ce cours est plus spécifiquement centré sur le droit européen des droits de l'homme.

**Justice pénale internationale**

Ce cours vise à compléter les cours précédents par un approfondissement relatif aux mécanismes juridictionnels qui se sont développés dans l'après-guerre froide pour réprimer les crimes internationaux les plus graves. Après un aperçu de la genèse de l'idée de justice pénale internationale et l'explicitation des grandes catégories de crimes internationaux (crime de guerre, crime contre l'humanité, génocide), le cours cherchera à retracer le cheminement problématique de l'idée de justice pénale internationale dans l'après-guerre froide à partir de l'évaluation du fonctionnement des tribunaux ad hoc (ex-Yougoslavie, Rwanda) et des premières années de fonctionnement de la Cour pénale internationale. Assuré en partie par Amnesty International, il reviendra aussi sur l'expérience de cette association en la matière.

**Action non gouvernementale en matière de défense des droits de l'Homme**

Ce cours, qui se structure comme un séminaire professionnel, vise à aborder la question de l'action non-gouvernementale en matière de protection des droits de l'homme à partir de l'expérience d'Amesty International. Il est assuré par cette même association.

**English: Human Rights / Humanitarian Field**

Ce cours étudiera le développement des droits de l'homme à travers des extraits en anglais des déclarations, traités, conventions et protocoles internationaux mis en parallèle avec leur version française pour comprendre les droits de l'homme y compris les droits économiques, sociaux et culturels et le droit humanitaire. Nous nous attacherons plus particulièrement à la structure et à l'action des organisations internationales et régionales (Amérique, Europe, Afrique, Asie) et des ONG (Amnesty International, ACLU, Grameen Bank etc.) et au fonctionnement du tribunal pénal international qui punit les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

**UE7 : COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, MONTAGE DE PROJETS, ET RSE****Actions européennes et internationales des collectivités territoriales**

La coopération décentralisée est une forme de coopération internationale qui s'est développée à l'initiative des collectivités locales dans les années 1980-90, grâce au mouvement émancipateur des lois de décentralisation. Aux jumelages intermunicipaux classiques des années 1950-70, se sont donc ajoutées des formes professionnalisées de coopération gérées par les grandes villes françaises, les Conseil régionaux et généraux, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux. Cette coopération est désormais multisectorielle (ingénierie urbaine et gestion publique locale, politiques de développement économique local, échanges culturels, etc.) et son champ d'action véritablement international. Ce cours donne un aperçu général du phénomène : connaître l'historique de l'émergence des collectivités territoriales sur la scène internationale et dans les relations de coopérations internationales pour en déterminer les spécificités, les forces et les limites ; comprendre les enjeux des relations entre collectivités territoriales et entre familles d'acteurs à différentes échelles ; comprendre les débats actuels sur l'AICT, notamment son intérêt pour les territoires français.

**Opérateurs et ingénierie de projets de coopération internationale**

Cet enseignement est fondé sur des interventions de professionnels occupant des postes stratégiques au sein de l'Établissement public à caractère industriel et commercial : France Expertise Internationale (FEI). Ce cours analysera les différents moments de l'ingénierie et de la gestion des projets financés par les bailleurs tels que : les collectivités, les bailleurs multilatéraux, les Etats et collectivités étrangers, entre autres. Il présentera également aux étudiants l'opportunité de trouver des débouchés professionnels au sein des opérateurs français et étrangers de la coopération internationale.

**Gestion financière des ONG**

Ce cours combine les approches théoriques et pratiques de la gestion financière des ONG. Autour de ce thème, il s'agira notamment d'aborder les problématiques d'ordre éthique, logistiques et financières et les questions en lien avec les ressources humaines.

**Human Rights as a Corporate Social Responsibility**

Ce cours dispensé en anglais vise à familiariser les étudiants avec les problématiques juridiques soulevées par le thème de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Pour traiter d'un tel sujet, le cours mélange enseignements théoriques et exercices pratiques. La partie théorique examine les fondements de la RSE en sciences de gestion et revisite les grandes questions induites par l'articulation entre les notions d'entreprise et d'intérêt général dans les diverses branches du droit. La partie pratique porte plus précisément sur la responsabilité des entreprises pour atteintes aux droits de l'Homme et examine les stratégies judiciaires mises en œuvre par certaines ONG. Les étudiants travaillent à partir de décisions de justice françaises et étrangères ainsi que d'extraits de rapports relatant des retours d'expérience. Sur la base d'une méthodologie propre aux sciences juridiques, ils préparent un cas pratique qui leur permet de mettre en œuvre les connaissances acquises tout au long du cours.

**UE8 : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (2)****Droit international et européen de l'environnement**

Ce cours a pour objectif de retracer l'action internationale et européenne face aux risques environnementaux. Un 1<sup>er</sup> volet aborde la construction d'un droit international de l'environnement (naissance, consolidation, limites). Il présente les principales sources : déclarations et programmes relevant du *soft law*, droit conventionnel écologique constitué par les grands accords multilatéraux. Un 2<sup>ème</sup> volet traite de l'action européenne en matière d'environnement avec une présentation de la spécificité de cette politique régionale, ses grands principes et ses principaux outils face aux risques. En guise de 3<sup>ème</sup> point, les travaux relatifs aux droits de l'Homme de l'environnement (notamment ceux développés par le Conseil de l'Europe) sont retracés.

**Nouveaux médias et blogosphère en matière de développement durable**

Ce cours revient sur les principaux enjeux liés aux nouveaux médias et à la blogosphère en matière de développement durable. Il analysera, en outre, l'ensemble des outils de réseaux sociaux propres à ce domaine.

**Projet professionnel en matière de développement durable**

Ce cours passe par un rappel des grands principes du développement durable et s'articule sur des cas pratiques visant à apprendre aux étudiant(e)s à construire un projet professionnel en matière de développement durable.

**UE9 : MEMOIRE, STAGE, PROJET COLLECTIF****Stage**

Soutenance

**Mémoire**

Réalisation d'un mémoire de 80 pages minimum et soutenance.

**Conduite de projet collectif**

L'objectif de ce cours consiste à développer un projet pour la communauté universitaire ou une ONG. Il s'agit de mettre en situation, par une action collective, l'ensemble des étudiants de la promotion, sur un travail inscrit dans la durée (recherche d'un projet, conduite du projet, suivi et mise en œuvre).